صندوق الإيداع والتدبير
ⵜⴰⴼⵏⵉⵇⵜ ⵏ ⵓⵙⵔⵙ ⴷ ⵓⵙⵡⵓⴷⴷⵓ
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
و المسح العقاري و الخرائطية
AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION
FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RABAT, LE 14 JUILLET 2022

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) renforcent, via une plateforme CDG, le service de paiement électronique des droits de la Conservation Foncière, au profit des notaires.

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) consolident le service de paiement électronique des droits de la Conservation Foncière, au profit des notaires, via une nouvelle plateforme qui vient s'ajouter au dispositif de paiement déjà mis en place par l'ANCFCC.

Dans le cadre de ce partenariat, les notaires peuvent s'acquitter à distance des droits de la Conservation Foncière via un nouveau canal **e-banking** de la Caisse de Dépôt et de Gestion, « CDGNET+ » et « CDG Mobile ».

Le lancement de ce service constitue un moment fort de renforcement du partenariat entre la CDG, l'ANCFCC et le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc « CNONM », et représente une étape cruciale d'orientation de la coopération entre les trois institutions dans des domaines d'intérêt commun et de l'amélioration des services rendus aux citoyens.

Aussi, le lancement de ce nouveau service, s'inscrit dans la continuité des stratégies des deux institutions, CDG et ANCFCC, d'accompagnement de leurs partenaires institutionnels dans la digitalisation et la modernisation de leurs services.

Contact Presse :
sami.saber@prmediacom.com
+212 661 399 976
www.cdg.ma